

REAMENAGEMENT ET RENATURATION DE LA POINTE DE MERQUEL

INAUGURATION vendredi 29 mai à 11h

sur le site de la Pointe de Merquel



Site emblématique de la commune de Mesquer, la pointe de Merquel a fait l'objet d'un projet global de renaturation et de requalification paysagère.

Anciennement fragilisé par des usages anarchiques (stationnement non maîtrisé, piétinement, érosion), ce site classé espace naturel sensible retrouve aujourd'hui un fonctionnement plus respectueux de son environnement naturel tout en améliorant l'accueil du public.

Les travaux réalisés permettent :

- la renaturation des sols et la restauration des milieux naturels littoraux,
- la lutte contre l'érosion et le ruissellement,
- la réduction de la place de la voiture,
- la création d'aménagements sobres, intégrés et accessibles,
- la valorisation paysagère et pédagogique du site.

Ce projet illustre la volonté de la commune de concilier protection du patrimoine naturel et qualité d'accueil des visiteurs.

1. Un site naturel fortement fréquenté mais fragilisé

La pointe de Merquel constitue un site majeur de promenade, apprécié des habitants et des visiteurs. Toutefois, son attractivité a entraîné au fil du temps :

- un stationnement anarchique de véhicules et camping-cars,
- une dégradation des sols par piétinement,
- une aggravation de l'érosion et du ruissellement,
- une banalisation paysagère du site.

Par ailleurs, le site a été profondément remanié après la Seconde Guerre mondiale, notamment par des opérations de nivellement et de dépollution, modifiant durablement sa topographie et sa composition.

2. Objectif central : renaturer sans artificialiser

Les axes retenus :

- restaurer les milieux naturels littoraux,
- préserver et favoriser la biodiversité locale,
- réduire l'impact des usages motorisés,
- organiser les flux de circulation (piétons, vélos, véhicules),
- améliorer l'accessibilité PMR,
- renforcer la dimension pédagogique et patrimoniale du site,
- traiter durablement les problématiques d'érosion.

3. Principes d'aménagement

Renaturation du site

- Utilisation de matériaux naturels (pierre, bois)
- Réduction des surfaces imperméabilisées
- Réimplantation d'espèces végétales locales du trait de côte
- Mise en défens de la pelouse maritime
- Réemploi de la terre d'origine pour favoriser la reprise de la flore

Réorganisation des usages

- Suppression du stationnement libre
- Maintien de 2 places PMR
- Création d'une zone de dépose-minute
- Création d'une aire de retournement
- Stationnement vélos intégré

Accueil du public

- Cheminements piétons sécurisés
- Accès facilité à la jetée
- Espaces de contemplation
- Assises en bois intégrées au paysage
- Parcours accessible PMR

Dimension pédagogique

- Table d'interprétation historique et paysagère
- Valorisation du patrimoine naturel et humain du site

4. Concertation et partenaires

Le projet a été élaboré depuis mars 2023 en collaboration avec :

- Atelier Levôtre – paysagiste concepteur (Raphaël Padiou)
- DREAL Pays de la Loire, avec Jérôme BOTREL, Inspecteur des Sites
- Aurélia LACHAUD, chargée de mission filière *semences sauvages* à "Semence Nature" qui a récolté les graines des plantes présentes sur le site avant travaux pour ré-ensemencement des espaces verts après travaux
- LACROIX BOTANIK (expertise botanique)
- Contributions historiques : Jocelyne Le Borgne

Et de façon plus globale, sur notre commune, avec

- La Direction de la Transition Ecologique de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo
- Le Parc naturel régional de Brière (ABC biodiversité)
- Bretagne Vivante avec Gilles MAHE, notamment

5. Réalisation des travaux

Les travaux ont été engagés à l'automne 2025 et se sont déroulés en plusieurs phases :

- décapage des remblais artificiels (environ 50 cm),
- mise en réserve de la terre originelle,
- reprofilage du terrain,
- mise en œuvre des ouvrages de maçonnerie,
- création de murs de soutènement et escaliers d'accès,
- installation du mobilier paysager,
- plantations et réensemencement.

Les entreprises intervenantes :

- Atelier LE VÔTRE
- TUGEC Ingénierie (VRD)
- CHARIER RTU (routes et travaux urbains)
- CHARIER PES (pépinière et aménagements paysagers)

6. Financement

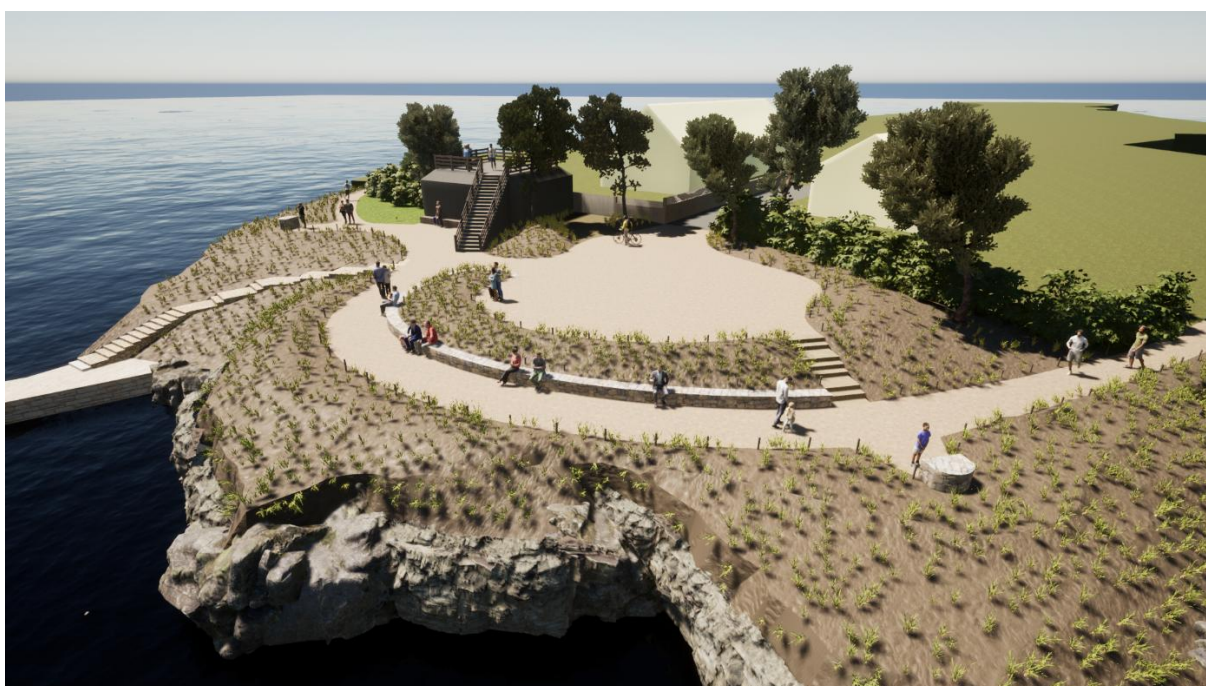
- Coût global du projet : **141 732 € ht**
- Dont une subvention : **25 000 € (DREAL)**

7. Résultats attendus

La pointe de Merquel devient donc :

- un site naturel restauré et protégé,
- un espace de promenade apaisé,
- un belvédère paysager sur le littoral,
- un site accessible et sécurisé,
- un support de sensibilisation à l'environnement.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie plus large de la commune visant à protéger ses espaces naturels sensibles, à maîtriser la fréquentation touristique, à améliorer la qualité des paysages, à concilier usages et préservation.



MAIRIE DE MESQUER

Service Communication – Patricia LEMIRE communication@mesquerquimiac.fr 02 40 42 60 64

Services Techniques et Urbanisme - Philippe ROHOU, Directeur dst@mesquerquimiac.fr 02 40 42 51 15